

N/REF : 28/08/2024 9H46 C:264176 I:33807
V/REF : APPEL LOCATAIRE
V/Email reçu le Mercredi 28/08/2024 a 9H46

DECAMPS JEAN LOUIS

**335 RUE DES METTANIES
38530 PONTCHARRA**

IMMEUBLE : LIEU D'INTERVENTION
Résidence de + de 2ans
Cf Localisation
38400 ST MARTIN D'HERES

St Martin-H, le 17 Septembre 2024

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR

LOCALISATION : ALLEE 335 RUE DES METTANIES - BATIMENT B1-LA MARQUISE
3EME ETAGE CHEZ MONSIEUR DECAMPS AU 06 44 30 76 94

MOTIF : INTERVENIR POUR LE TOILETTE BOUCHE
VOIR SI C'EST PRIVATIF OU NON

Donneur d'ordre : _ OCCUPANT LOGEMENT

=====

\$NATURE DE L'INTERVENTION :

Débouchage hydraulique avec véhicule équipé d'une
pompe haute pression.

LE 28/08/2024 A 10H00
INTERVENTION AU 3EME ETAGE
DEBOUCHAGE COLONNE

SI RECIDIVE PREVOIR UN PASSAGE CAMERA TOILETTE AU 3EME ETAGE

OBSERVATIONS :

ATTENTION: L'INTERVENTION DE DEBOUCHAGE EST SANS GARANTIE DE RESULTAT DEFINITIF

Le débouchage est une opération de première urgence qui permet uniquement
d'assurer le rétablissement d'un écoulement.
Lors de nos travaux de débouchage, nous essayons si possible de déterminer
l'origine de l'obstruction, mais ce n'est parfois qu'après plusieurs
interventions que nous arrivons à déterminer la cause du refoulement et à y
remédier de façon définitive avec d'éventuels travaux complémentaires.

=====

Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,00	Ff Débouchage/Pomp.1h+Dépl.0 a 10km	1	176,90	176,90

TOTAL H.T.	176,90
T.V.A. a 10,00%	17,69
TOTAL T.T.C.En EURO	194,59

Valeur en votre règlement au 31 Octobre 2024

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal

(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.

Merci d'adresser votre règlement à la Société au :

101 Avenue Paul Marcellin

69120 VAULX-EN-VELIN